Documentation Technique de Référence

Chapitre 1 – Instruction des demandes de raccordement

Article 1.2.4 – Données à fournir par un Demandeur de raccordement soumis à la procédure de raccordement pour les installations de stockage *ou d'une Installation composée d'installations de stockage et de production raccordées en un point unique*

Document valide pour la période du XX/XX/XXXX à ce jour

18 pages

Document valide pour la période du XX/XX/XXXX à ce jour

Utilisateur concerné : stockeur

Le présent document précise le statut et la précision des données à fournir par le Demandeur du raccordement soumis à la procédure de raccordement. Il indique :

- Le statut et la précision des données à fournir par l'usager à la demande de raccordement ;
- Les données à transmettre par un utilisateur soumis à la procédure de raccordement d'une installation de stockage au réseau public de transport ;
- Les fiches à renseigner pour une demande d'étude exploratoire, et une demande de Proposition Technique et Financière (PTF).

L'ensemble des fiches relatives à une demande d'étude ou de PTF pour une installation de stockage est téléchargeable sur la page du document « Fiches de collecte » du présent article 1.2 de la Documentation Technique de Référence (DTR) du site internet de RTE.

1. Statut et précisions des données à fournir

Pour l'étude, la réalisation et la mise en service du raccordement d'une nouvelle Installation, il est nécessaire que l'utilisateur fournisse des données techniques afin de permettre à RTE d'évaluer l'impact de celle-ci sur le RPT.

RTE propose une solution de raccordement adaptée aux besoins de l'utilisateur tout en satisfaisant aux impératifs de sûreté du système et de qualité pour l'ensemble des utilisateurs antérieurs (cf. Chapitre 2, article 2.1 « *Etudes RTE pour le raccordement* »). Ces données doivent être fiables et suffisamment précises.

La réalisation d'un projet de raccordement d'une Installation s'effectue par étapes. Les données d'une étape peuvent dépendre des résultats des étapes précédentes et peuvent donc évoluer au cours du temps. C'est la raison pour laquelle il faut fournir, à chaque étape, le statut de ces données.

Pour chaque étape, le statut d'une donnée est soit :

- « révisable » indiquant qu'elle peut encore être modifiée par l'utilisateur pour les étapes suivantes ;
- « ferme » indiquant qu'elle a valeur d'engagement et ne peut plus être modifiée, sans remettre en cause la solution de raccordement correspondante et/ou les engagements contractuels souscrits.

L'utilisateur garantit l'exactitude des données fournies à RTE. Il lui appartient de préciser la marge d'incertitude des valeurs déclarées. En cas de modification d'une ou plusieurs données, il appartient à l'utilisateur de transmettre à RTE les nouvelles valeurs des données.

RTE étudie alors les éventuelles conséquences de ces nouvelles valeurs. Un avenant au contrat (PTF ou Convention de raccordement) est signé pour actualiser les données et le cas échéant, la modification de la solution de raccordement et/ou les engagements contractuels préalablement souscrits.

Conformément à l'article L. 111-72 du Code de l'énergie et aux articles R. 111-26 et suivants du code de l'énergie, RTE garantit la confidentialité de ces données susmentionnées.

Document valide pour la période du XX/XX/XXXX à ce jour

Utilisateur concerné : stockeur

2. Données à fournir par un utilisateur soumis à la procédure de raccordement d'une installation de stockage

L'ensemble des données techniques à fournir à RTE pour le raccordement d'une nouvelle Installation ou d'un RPD comprend deux classes. Chaque classe correspond à une étape du projet :

- **Classe D1** : données à fournir lors de la demande d'étude exploratoire ;
- **Classe D2** : données à fournir avec ceux de classe D1 lors d'une demande de raccordement en vue de l'établissement par RTE d'une étude approfondie, d'une PTF ;
- **Classe D3** : données à fournir à RTE en vue de l'établissement par RTE des Cahiers des Charges de l'Installation à raccorder. Ces Cahiers des Charges sont annexés à la Convention de Raccordement.

2.1. Données à fournir pour une demande d'étude exploratoire : D1

La demande d'étude exploratoire doit être adressée par le demandeur du raccordement à RTE par courrier RAR, accompagnée des données de la fiche de collecte D1.

2.2. Données à fournir pour une demande d'étude approfondie ou de PTF : D2

Ces données sont :

- d'une part, **les données de classe D1 qui passent toutes en statut « ferme »** (qu'elles aient été fournies au préalable lors d'une demande de d'étude exploratoire ou directement lors de la demande de PTF) ;
- et, d'autre part, **les données de la fiche de collecte D2**, qui permettent à RTE de réaliser une étude approfondie ou d'élaborer une proposition technique et financière de raccordement au RPT. Ces données deviennent fermes à la signature des Conditions Particulières « Caractéristiques et performances de l'Installation » de la Convention de raccordement.

La demande doit être adressée par le demandeur du raccordement à RTE par courrier recommandé accompagnée des données D2.

Selon la technologie de l'unité (ou des unités) composant l'installation, certaines données sont sans objet.

Selon le cas, RTE peut être amené à demander au demandeur du raccordement d'autres données afin de mener des études de variation de tension « ST », de continuité d'alimentation ou de qualité de l'onde de tension (perturbations).

2.3 Données à fournir pour l'établissement des Cahiers des Charges : D3

Au plus tard 12 mois avant la date prévisionnelle d'envoi de sa Convention de raccordement, le Client ou son représentant dûment habilité doit adresser à RTE les fiches de Classe D3 afin de permettre à RTE d'établir les Cahiers des Charges Performances, Télécom-Téléconduite, Système de Protection, Comptages qui seront annexés à la Convention de Raccordement de l'Installation.

Document valide pour la période du XX/XX/XXXX à ce jour

Utilisateur concerné : stockeur

2.4. Données engageantes

En raison des spécificités du projet d'installation de l'utilisateur ou du projet d'ouvrages de raccordement lié à sa consistance et/ou ses caractéristiques, les utilisateurs et RTE peuvent définir une liste de **« données engageantes »** et un échéancier de remise des données.

Les données engageantes correspondent aux hypothèses et données d'entrée les plus à jour, en la possession de l'utilisateur et de RTE, sur lesquelles la Partie émettrice de la donnée confirme son caractère engageant permettant ainsi à l'autre Partie de s'appuyer sur cette donnée considérée nécessaire à la poursuite des études et/ou à la procédure d'acquisition des matériels.

Les données engageantes peuvent être renseignées avec des plages de valeurs, des intervalles et/ou des options. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, une valeur définitive de ces hypothèses et données devra être fournies selon un échéancier défini contractuellement. À la date ainsi définie, les données deviendront « fermes ».

2.5 Catégorie de données selon leur usage pour RTE

Les données peuvent être identifiées par catégorie selon leur usage pour RTE :

- Données nécessaires pour les études de transits et de tensions sur le réseau (calculs de répartition) ainsi que pour le réglage des protections de surcharges et des automatismes de gestion du plan de tension du RPT : **CR** ;
- Données nécessaires pour les études des courants de court-circuit : **ICC** ;
- Données nécessaires à RTE pour réaliser les études de fonctionnement dynamique du système (stabilité en tension et stabilité de l'installation) ainsi que pour régler les protections locales et les automatismes du plan de défense du RPT : **ST.**

3. Contrôles et révisions

L'utilisateur garantit l'exactitude des données fournies à RTE. Des documents émanant des constructeurs, des essais ou des mesures permettront de vérifier la conformité réglementaire et contractuelle de l'installation avant son Accès au Réseau Définitif (ARD).

En cas de modification d'une ou plusieurs données, il appartient à l'utilisateur de transmettre à RTE les nouvelles valeurs des données et de démontrer à RTE que les caractéristiques et performances de son installation restent conformes aux prescriptions réglementaires et contractuelles.

Les dispositions relatives aux contrôles initial et périodique de conformité réglementaire et contractuelle des installations ainsi qu'aux autres contrôles sont précisées dans le chapitre 5 de la DTR.

Fiche de collecte de données (D3)

pour le raccordement d'une Installation de stockage ou d'une Installation composée d'installations de stockage et de production raccordées en un point unique

INFORMATIONS GENERALES

I. TYPE DE DEMANDE

☐ Nouveau raccordement

Veuillez renseigner les informations générales et l'annexe 1

☐ Modification de l'installation raccordée

Veuillez renseigner les informations générales et l'annexe 2

II. INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

Référence de la PTF : N°..... **Nom Affaire :** .....

Nom de la société :		
n° SIREN :		
Nom et fonction du contact		
Adresse	Numéro / rue	
	Code postal/ ville	
	Pays	
Téléphone du contact		
Adresse mail du contact		
Le demandeur est	☐ Stockeur	
	☐ Demandeur du raccordement agissant en vertu d'un acte de désignation conformément à l'article 1.2.1 de la DTR *Veuillez compléter pour chaque installation raccordée le « III. Informations sur le Stockeur/Producteur ».* *L'acte de désignation est à transmettre avec la demande de raccordement dans les conditions fixées par la DTR.*	
	☐ Consommateur *(en cas d'ajout ou de modification d'une unité de stockage sur un site de consommation)* *Veuillez compléter pour chaque installation raccordée le « III. Informations sur le Stockeur ».* *En cas de mandat, veuillez compléter le « IV. Informations sur le Mandataire ».*	

Si la demande fait suite à un appel d'offres veuillez le préciser et, le cas échéant, la date de mise en service de l'installation de stockage imposée par ledit appel d'offres : .....

III. INFORMATIONS SUR LE(S) STOCKEUR(S) ET PRODUCTEUR(S)*

** à renseigner pour chaque installation de stockage et de production raccordées en un point unique de raccordement*
** à renseigner pour chaque installation de stockage raccordée sur un site de consommation.*

Nom de la société		
n° SIREN		
Nom et fonction du contact		
Adresse	Numéro / rue	
	Code postal/ ville	
	Pays	
Téléphone du contact		
Adresse mail du contact		

IV. EN CAS DE MANDAT, INFORMATIONS SUR LE MANDATAIRE*

** joindre le mandat à la demande de raccordement*

Nom de la société		
n° SIREN		
Nom et fonction du contact		
Adresse	Numéro / rue	
	Code postal/ ville	
	Pays	
Téléphone du contact		
Adresse mail du contact		

Date	Nom et prénom du signataire	Signature

DONNEES TECHNIQUES POUR LE RACCORDEMENT

Point important : la présente Fiche D3 vient compléter les données et informations communiqués dans la fiche D2 par le demandeur du raccordement ou son représentant dûment habilité à l'occasion de la demande de raccordement. **Ces données complémentaires sont nécessaires à l'établissement des cahiers des charges du Client, dont les trames types contenant les définitions sont disponibles au chapitre 8 de la Documentation Technique de Référence, publiée sur le portail services de RTE. Elles engagent par conséquent le Client sur la qualité des informations communiquées à RTE.**

Rappel : Si certaines données communiquées par le Client dans la fiche D2 lors de la demande de PTF venaient à évoluer dans le cadre de l'instruction de son projet, ce dernier s'engage à les communiquer à RTE dans les meilleurs délais, en procédant à la transmission d'une nouvelle Fiche D2 mise à jour.

Nota : Ces informations sont à transmettre à la maille de l'Installation en cas de plusieurs installations raccordées en un point unique au RPT

Pour chaque transformateur de l'Installation :				
Nombre d'enroulements	Texte	ICC, CR, ST		
Puissance apparente de chaque enroulement : Snt	..... MVA	ICC, CR, ST		
Tensions nominales de chaque enroulement	..... kV/kV	ICC, CR, ST		
Impédances directes à la prise nominale (pour tous enroulements)	(a+jb)% en base Snt	ICC, CR, ST		
Type de changeur de prises/régleur (en charge, hors tension)	Texte			

I- ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Précisions relatives aux caractéristiques de votre installation, sur le raccordement demandé, et sur le niveau de disponibilité souhaité du point de raccordement…

……

…… ;……

……

Selon le type d'unité de stockage, remplir les annexes 1 et/ou 2.

En présence d'unités de production, remplir les annexes relatives aux unités de production figurant dans la fiche D3 applicable à une installation de production.

Date	Nom et prénom du signataire	Signature

ANNEXE 1 : UNITE DE STOCKAGE SYNCHRONE – DONNEES TECHNIQUES

L'annexe est à renseigner pour chaque unité de stockage synchrone nouvelle ou modifiée.

I- DONNEES GENERALES RELATIVES A L'UNITE DE STOCKAGE SYNCHRONE *(Ex : STEP)*		
Nom de l'unité		
Est-ce une unité nouvelle ou modifiée ?	☐ Nouvelle	☐ Modifiée

II- DONNEES TECHNIQUES RELATIVES A L'UNITE DE STOCKAGE SYNCHRONE *

*** les données ci-dessous données sont à renseigner à la maille de chaque unité synchrone.**

	Valeur (unité)	**Catégorie**	**Statut ferme ou révisable**	**Précision**
Caractéristiques finales (après modification)				
Puissance active nominale : Pn	..... MW	ICC, CR, ST		
Puissance apparente nominale : Sn	..... MVA	ICC, CR, ST		
Type de machine électrique synchrone excitée ou à aimant permanent	Texte	ICC, ST		
Tension stator nominale (ou tension en sortie du convertisseur) Usn	..... kV	ICC, CR, ST		
Plages de tension au stator (ou en sortie du convertisseur) (normale et exceptionnelle) avec leurs durées	.....kV	CR, ST		
Si applicable : Réactance transitoire non saturée d'axe direct : X'd *Sinon :* Apport en courant de court-circuit	% en. base (Sna,Usn) ..... kA	ICC, ST		

ANNEXE 2 : UNITE DE STOCKAGE NON-SYNCHRONE – DONNEES TECHNIQUES

L'annexe est à renseigner pour chaque unité de stockage non synchrone nouvelle ou modifiée.

Nota : Les informations identifiées par (*) sont à transmettre pour chaque machine

I. DONNEES GENERALES RELATIVES A L'UNITE DE STOCKAGE NON SYNCHRONE (Ex : Batteries)		
Nom de l'unité		
Est-ce une unité nouvelle ou modifiée ?	☐ Nouvelle	☐ Modifiée

II. DONNEES TECHNIQUES RELATIVES A L'UNITE DE STOCKAGE NON SYNCHRONE

	Valeur (unité)	Catégorie	Statut ferme ou révisable	Précision
Pour chaque générateur				
Le cas échéant, Type de container et nombre de containers identiques	Texte			
Puissance active nominale : Pn *(*)*	…… MW	ICC, CR, ST		
Puissance apparente nominale : Sn *(*)*	…… MVA	ICC, CR, ST		
Type de machine asynchrone classique ou à électronique de puissance avec le type de convertisseur) *(*)*	Texte	ICC, ST		
Tension stator nominale (ou tension en sortie du convertisseur) Usn *(*)*	…… kV	ICC, CR, ST		
Si applicable : Réactance transitoire non saturée d'axe direct : X'd *Sinon :* Apport en courant de court-circuit	…… % en base (Sn,U sn) …… kA	ICC, ST		*Dans le cas d'une interface électronique de puissance, préciser le comportement sur défaut de l'unité de stockage*